

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N°

58

Objet :

ANNEXE

RÉDACTEUR

Expédié copie le

2-5-11

Notes :

Bruxelles, le

2-5

1911

A

Monsieur Hymans

Manticht

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, le tableau attribué à Van Orley que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins ~~par~~

Veuillez nous donner des instructions pour le renvoi de l'œuvre et

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Reçu du Musée Royal²
le tableau figurant
La Sainte Famille
Barend van Orley.
appartenant à moi
Bruxelles le 6 Mai
1911.

Joh Hozeeman

515 1/2 - 58

M

H. gemans

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice examinera volontiers la reproduction photographique si toutefois elle est en votre possession de l'ouvrage que vous signalez à son attention par votre ~~lettre~~ de carte.

Veillez agréer, M. onin....., l'assurance de notre
considération distinguée.

Le Secrétaire,

COPIÉ ET EXPÉDIÉ, le 24-4-11